

Politique, religion et société
POL 3262-30
Mercredi 9h30 à 12h30

Enseignant : Paul May
Courriel : paulmay1979@gmail.com
Disponibilité : vendredi 14h-17h
Local : A-3690

Descriptif du cours

À travers l'analyse des auteurs classiques (Machiavel, Luther, Spinoza, Hume, Tocqueville, Marx...), ce cours mettra en évidence les facteurs historiques et sociologiques qui ont influencé les rapports entre la politique et la religion en Occident. Lors de chaque séance, un rappel du contexte sociohistorique sera effectué afin de mettre en perspective la problématique originale posée par les auteurs du corpus.

Ancré épistémologiquement dans l'histoire des idées, ce cours retracera successivement les grandes étapes qui ont mené à un retrait de la religion comme norme d'organisation sociale des sociétés humaines. Nous analyserons les bouleversements qu'une telle évolution induit dans le rapport au politique, à l'éthique et à la tradition, et de quelle manière elle a contribué à forger les concepts de la modernité. Un tel travail de synthèse s'avère utile pour une compréhension en profondeur des enjeux contemporains liés au rapport entre politique et religion dans les sociétés actuelles (laïcité, religions séculières, accommodements raisonnables).

Objectifs du cours

- Saisir les différentes problématiques relatives au rapport entre politique et religion, la manière dont celles-ci ont été pensées, et les réponses que les théoriciens politiques ont proposé d'y apporter.
- Cerner la manière dont la modernité politique se construit en opposition avec la normativité religieuse, tout en laïcisant certains de ses concepts.
- Acquérir la maîtrise de certaines notions clé de ce champ d'étude: sacré, profane, sécularisation, transcendance, immanence, religion séculière.

Modalités d'évaluation

- Un examen en classe de mi-session (22 février 2012), livres fermés, comptant pour 30% de la note finale.
- Un examen en classe de fin de session (18 avril 2012), livres fermés, comptant également pour 30% de la note finale.
- Un travail à remettre le 4 avril 2012, comptant pour 40% de la note finale.

Les examens en classe seront composés de cinq questions de 3 points chacune portant sur le cours, ainsi que d'une petite dissertation de 15 points.

Le travail final consistera en une dissertation de 10 pages (interligne ½, police Times New Roman, 12) à faire à la maison, dont les sujets seront donnés le 18 janvier 2012.

Plan du cours

Cours 1- Introduction

11 janvier 2012

Cette première séance consistera en une présentation générale du plan de cours ainsi que du corpus de textes à étudier. Une mise au point sera apportée concernant les modalités d'évaluation et les dates de remise des travaux. Une définition des termes de politique et de religion sera également à l'ordre du jour.

Cours 2 – Politique et religion : la rupture monothéiste

18 janvier 2012

Au cours de cette séance, quelques bases nécessaires au reste du cours seront posées. L'origine des premières religions polythéistes, ainsi que la rupture que constitue le monothéisme seront évoquées. Une seconde partie s'attardera sur la vision du pouvoir politique dans l'Ancien et le Nouveau Testament : celle-ci servira aux auteurs de notre corpus pour justifier ultérieurement leurs visions des rapports entre les pouvoirs spirituels et temporels. Divers concepts seront également explicités : millénarisme, universalisme, rejet du pouvoir temporel. Une dernière partie s'achèvera sur une présentation succincte de l'œuvre de Saint Augustin.

Lectures :

- Page 1 : Jean Bottéro. 2008. *Au commencement étaient les dieux*. Paris : Hachettes Littératures, collection Pluriel, chapitre 1, p.45 à 61.
- Page 10 : Yves Lambert. 2007. *La naissance des religions: de la préhistoire aux religions universalistes*. Paris : Armand Colin, p.148-149 et 355 à 368.
- Page 19 : Jean-Claude Eslin. 2002. *Saint Augustin, l'homme occidental*. Paris : Michalon, p.67 à 81.

Cours 3 – La lutte entre les pouvoirs politiques et religieux au cours du Moyen Âge 25 janvier 2012

Les rapports tumultueux entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel au cours de la période médiévale seront ici analysés. Les conflits entre les papes et les empereurs, les guelfes et les gibelins, feront l'objet d'une attention particulière, notamment de par l'utilisation de l'augustinisme politique par les théoriciens de la théocratie pontificale. La seconde partie du cours sera consacrée à la manière dont la théorie politique naissante, à travers Marsile de Padoue et Guillaume d'Occam, parvient à apporter une première ébauche de réponse au dilemme théologico-politique. L'analyse de l'œuvre de Machiavel fera l'objet d'une troisième partie. Le penseur florentin, en dissociant la politique de la religion, ouvre en effet la voie vers les temps modernes.

Lectures :

- Page 27 : Marcel Pacaut. 1989. *La théocratie : l'Église et le pouvoir au Moyen Âge*. Paris : Desclée, Bibliothèque d'Histoire du christianisme, p. 125 à 144.
- Page 38 : Machiavel. 1993. *Le Prince*. Paris : Garnier Flammarion, [1532], chapitres 15 et 18, p.131 à 132 et 141 à 143.

Cours 4 – La tension théologico-politique à son paroxysme : les guerres de religion 1^{er} février 2012

Cette quatrième séance plonge au cœur des conflits de religion qu'a connu l'Europe au XVI^{ème} siècle. Une première partie du cours exposera la conception des rapports entre politique et religion chez Martin Luther et Jean Calvin. Une seconde analysera de quelle manière les écrits de Jean Bodin, puis, dans un autre contexte, de Thomas Hobbes, constituent une solution originale au dilemme des conflits de foi. Nous nous attarderons notamment sur la manière dont le contractualisme social hobbesien semble rompre définitivement avec l'héritage médiéval.

Lectures :

- Page 42 : Maurice Barbier. 1987. *Religion et politique dans la pensée moderne*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, chapitre 1 : *Luther, la théorie des deux royaumes*, p.17 à 25 et chapitre 3 : *Bodin, la conciliation de la religion et de la politique*, p.35 à 44.
- Page 53 : Thomas Hobbes. 2010. *Éléments du droit naturel et politique*. Paris : Vrin, partie 2, chapitre 6 et 7, p.183 à 203.

Cours 5 – Rationalisme, déisme et critique des religions révélées 8 février 2012

La révolution scientifique inaugurée par Copernic, Bacon et Galilée rompt avec la vision du monde médiévale marquée par l'aristotélisme. Cette séance évaluera les conséquences

de ce bouleversement, en s'attardant sur les sillages qu'il a laissés dans la philosophie, notamment chez Descartes et Spinoza. La critique de la religion révélée par les penseurs des Lumières fera également l'objet d'une analyse, notamment à travers la lecture de Voltaire et Hume. Les notions de progrès et de tolérance seront également explicitées, et leur lien avec l'évolution des représentations religieuses sera mis en exergue.

Lectures :

- Page 64 : Baruch Spinoza. 1670. *Traité théologico-politique*. Préface et chapitre 20. Texte disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.spinozaetnous.org/document-d40.html> (dernière visite décembre 2011).
- Page 76 : Voltaire. 1763. *Traité sur la tolérance*. Chapitres 10, 20, 21, 22. Texte disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.voltaire-integral.com/Html/25/01_Tolerance.html (dernière visite décembre 2011).
- Page 85 : David Hume. 1971 [1759]. *L'histoire naturelle de la religion et autres essais sur la religion*. Paris : Vrin, p.39 à 47 et 71 à 91.

Cours 6 – Le libéralisme politique et la religion, naissance de la laïcité

15 février 2012

Le libéralisme politique se définit en grande partie comme une réponse aux guerres de religion qui ont ravagé l'Europe aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle. Cette séance explorera les fondements philosophiques du libéralisme et de la tolérance religieuse, à travers les écrits de John Locke. Le rôle social de la religion et son rapport avec la démocratie fera également l'objet d'une analyse, en s'appuyant sur *De la démocratie en Amérique*, d'Alexis de Tocqueville. Une troisième partie du cours sera consacrée aux opposants à la vision libérale, tel Joseph De Maistre qui se mobilise aux lendemains de la révolution française pour plaider en faveur d'une imbrication de la religion et de la politique.

Lectures :

- Page 101 : John Locke. 2007. *Lettre sur la tolérance*. Paris : Garnier Flammarion, p.163 à 189.
- Page 116 : Maurice Barbier. 1987. *Religion et politique dans la pensée moderne*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, chapitre 5 : *Joseph de Maistre, L'union de la religion et de la politique*.
- Page 122 : Alexis de Tocqueville. 1840. *De la démocratie en Amérique*. Tome 2, partie 1, chapitre 5 : *Comment aux États-Unis, la religion sait se servir des instincts démocratiques*. Texte disponible en ligne à l'adresse suivante : http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_2/democratie_t2_2.pdf (dernière visite décembre 2011).

Cours 7 - Examen de mi-session (intra)

22 février 2012

29 février 2012 = semaine de relâche

Cours 8 – Socialisme et religion

7 mars 2012

Le XIX^{ème} siècle est marqué par les bouleversements sociaux liés à l'industrialisation et la concentration de la misère ouvrière. En réponse à celle-ci, on assiste à la montée en puissance de différentes doctrines visant une réforme sociale radicale, parmi lesquelles on compte le socialisme. Cette séance sera consacrée à l'étude des rapports ambigus qu'entretient le socialisme dans sa version marxiste avec la religion.

Pour ce faire, nous analyserons la dimension critique des écrits de Marx, Engels et Gramsci, et la manière dont ces trois auteurs poursuivent la critique feuerbachienne de la religion. Nous verrons ensuite sous quelles conditions le marxisme reprend certaines caractéristiques de la religion chrétienne (millénarisme, peuple élu) en les laïcisant, opérant ainsi un transfert du sacré.

Lectures :

- Page 128 : Karl Marx. 1968. *Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel*. Chap. in *Sur la Religion*, textes choisis, traduits et annotés par G. Badia, P. Bange et E. Bottigelli. Paris : Les Éditions sociales, p.41 à 58.
- Page 137 : Karl Marx et Friedrich Engels. 1968. *Manifeste du parti communiste*, extraits des chapitres 2 et 3. Chap. in *Sur la Religion*, textes choisis, traduits et annotés par G. Badia, P. Bange et E. Bottigelli. Paris : Les Éditions sociales, p.87 à 89.
- Page 140 : Raymond Aron. 1997. *Introduction à la philosophie politique : Démocratie et révolution*. Paris : Le Livre de Poche, partie 2, chapitre 8 : *La transformation du marxisme en millénarisme*, p.159 à 179.

Cours 9 – Les « maîtres du soupçon » / Totalitarisme et religion

14 mars 2012

Ce cours sera divisé en deux parties totalement distinctes. Une première présentera la critique du concept de religion chez les « maîtres du soupçon » que sont Friedrich Nietzsche et Sigmund Freud. Bien que ces deux penseurs n'aient traité que marginalement dans leurs œuvres des questions politiques, leur critique de la religion connaîtra une postérité durable au cours du XX^{ème} siècle.

Une seconde partie du cours s'attardera sur le concept de « religion politique » forgé par différents politologues. En s'appuyant sur les écrits d'Emilio Gentile, les rapports qu'entretiennent les totalitarismes nazi et soviétique avec la religion seront étudiés.

Lectures :

- Page 151 : Georges Goedert. 1977. *Nietzsche critique des valeurs chrétiennes, souffrance et compassion*. Paris : Edition Beauchesne, troisième partie, chapitre 1 : *Le nihilisme occidental*, p.213 à 231.
- Page 161 : Dalibor Frioux. 2005. *Freud, l'avenir d'une illusion*. Paris : Éditions Bréal, p.20 à 39 et 47 à 52.
- Page 171 : Emilio Gentile. 2006. « Fascisme, totalitarisme et religion politique : définitions et réflexions critiques sur les critiques d'une interprétation ». *Raisons Publiques*, no 22, p.119 à 143.

Cours 10 – Religion et politique chez Durkheim et Weber

21 mars 2012

Épistémologiquement, cette dixième séance se place dans le champ de la sociologie des religions. Nous y analyserons la conception des rapports entre politique et religion chez les deux grands classiques de la sociologie que sont Émile Durkheim et Max Weber. La typologie des différentes religions, l'évolution des pratiques religieuses à l'âge industriel, le rôle et la fonction de la religion dans les sociétés traditionnelles et les sociétés capitalistes seront quelques-uns des thèmes abordés lors de cette séance.

Lectures :

- Page 196 : Max Weber. 2003. *Économie et société*. Paris : Plon, tome 2, 2003, chapitre 5 : *Les types de communalisation religieuse*, p.145 à 172.
- Page 211 : Émile Durkheim. 1968. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Presses Universitaires de France, la conclusion de l'ouvrage, p.593 à 616.

Cours 11 – Les théories de la sécularisation

28 mars 2012

Différents auteurs, philosophes et sociologues, ont cherché à conceptualiser le processus par lequel le référent religieux tend à s'effacer au profit de normes sociales dégagées de références explicites au sacré. Cette évolution, perceptible depuis la fin du Moyen Âge, induit une rupture progressive entre des domaines auparavant imbriqués dans la sphère religieuse, comme l'art, l'éthique ou la politique. Cette onzième séance discutera des différentes appréciations de la sécularisation et de la remise en cause de ce paradigme par plusieurs auteurs contemporains. Une dernière partie du cours s'attardera au cas du sionisme et des liens étroits que celui-ci entretient avec la sécularisation au sein des communautés juives d'Europe.

Lectures :

- Page 224 : Jean Claude Monod. 2002. *La querelle de la sécularisation, de Hegel à Blumenberg*. Paris : Vrin, 2002, p.9 à 37.

- Page 239 : Olivier Tschannen. 1992. *Les théories de la sécularisation*. Genève : Droz, p.319 à 330.
- Page 246 : Georges Bensoussan. 2002. *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme*. Paris : Fayard, chapitre 9 : *Sionisme et laïcisation*, p.523 à 537.

Cours 12 – Enjeux actuels 1/2 : la religion et les défis de la postmodernité

4 avril 2012 (remise du travail final)

Ce douzième cours traitera des enjeux actuels des rapports entre politique et religion. Il se focalisera notamment sur l'individualisation des pratiques religieuses, le renouveau identitaire et la « religion à la carte ». Les débats autour de l'expression de « retour du religieux », en vogue après le déclin des idéologies séculières, feront l'objet d'un intérêt particulier. À l'appui des écrits de Marcel Gauchet, nous identifierons les conséquences de cette évolution sur le devenir du politique dans les sociétés occidentales.

Lectures :

- Page 254 : Frédéric Lenoir. 2003. *Les métamorphoses de Dieu, la nouvelle spiritualité occidentale*. Paris : Plon, p.36 à 63.
- Page 270 : Marcel Gauchet. 1998. *La religion dans la démocratie*. Paris : Folio essais, p.141 à 151
- Page 276 : Isabelle Richet. 2003. « Quand la religion s'engage en politique ». *Mouvements*, vol. 5, no 3, p.13 à 20.

Cours 13 – Enjeux actuels 2/2 : laïcité et accommodements raisonnables

11 avril 2012

Ce dernier cours prolonge les problématiques explorées précédemment en s'intéressant aux récents débats entourant la laïcité. Une première partie s'attardera sur la critique postcoloniale de la laïcité occidentale, notamment dans son rapport avec les minorités religieuses (islam). Ceci nous mènera à expliciter la notion d'accommodement raisonnable, et à présenter la position des différentes écoles de pensée face à la gestion du pluralisme religieux en contexte démocratique.

Une dernière partie consistera en un rappel synthétique des principaux éléments abordés au cours des séances précédentes. Une conclusion générale clôturera l'ensemble.

Lectures :

- Page 284 : Micheline Milot. 2009. « Laïcité au Canada, liberté de conscience et exigence d'égalité ». *Archives de sciences sociales des religions*. Vol. 2, no 146, p.61-80.
- Page 300 : Jocelyn Maclure et Charles Taylor. 2010. *Laïcité et liberté de conscience*. Montréal : Boréal, chapitre 5 et 7, p.55 à 67 et p. 83 à 87.

Cours 14 – Examen final

18 avril 2012

Bibliographie succincte (D'autres ouvrages seront présentés lors de chaque séance)

Badie, Bertrand et Smouts, Marie-Claude, *Le retournement du monde, Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Politiques et Dalloz, 1999.

Barberot, Jacques, *Laïcité 1905-2005 : entre passion et raison*, Paris, Seuil, 2004.

Berger, Peter L. (Ed.), *Le réenchantement du monde*, Paris, Bayard, 2001.

Delumeau, Jean (Ed.), *Le fait religieux*, Paris, Fayard, 1993.

Durkheim, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1950.

Haarscher, Guy, *La laïcité*, Paris, PUF, Que sais-je?, 1996.

Hoeber, Rudolph et Piscatori, James (Eds), *Transnational Religion and Fading States*, Westview Press, 1997.

Jézéquel, Myriam, *La justice à l'épreuve de la diversité culturelle*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2007.

Juergensmeyer, Marx, *The New Cold War? Religious Nationalism Confronts the Secular State*, Berkeley, University of California Press, 1993.

Letamendia, Pierre, *La démocratie chrétienne*, Paris, PUF, 1993.

Lewis, Bernard, *La formation du Moyen-Orient moderne*, Paris, Aubin, 1995.

Piette, Albert, *Les religiosités séculières*, Paris, PUF, 1993.

Sahliyah, Emile (Ed.), *Religious Resurgence and Politics in the Contemporary World*, New York, State University of New York Press, 1990.

Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, 1959.

Numéros spéciaux de revues scientifiques :

Duhaime, Jean et Gignac, Alain, Juifs et Chrétiens, l'À-venir du dialogue, Théologies, Université de Montréal, Volume 2, no. 1-2, 2003.

Cultures démocratiques : défis aux fondamentalismes religieux, Democratic Cultures : Challenges to Religious Fundamentalism, Mission, Ottawa, Université St-Paul, vol. XII, n 0 1, 2005.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.